



## LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

### LOGEMENTS - 2010 - 2016

Financé par le

**CODIFAB**

comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'ameublement et du bois





## REALISATION

AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

L’Observatoire de la Construction Neuve créée en 1985 et dont sont issues les données présentées ci après est un outil statistique multiclients destiné à évaluer précisément les parts de marché respectives de chacun des matériaux utilisé dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole).

Cette présentation vous permettra de découvrir et d’analyser l’évolution des parts de marché entre 2010 et 2016 du **BOIS** utilisé dans la construction neuve en France.

Les données sont obtenues par interview téléphonique d’un échantillon représentatif des permis de construire qui sont déposés, acceptés et déclarés commencés chaque année.

Pour en savoir plus : [www.batietude.fr](http://www.batietude.fr)



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)

Le ministère de l'écologie , du développement durable et de l'énergie, publie mensuellement (M+28) :

- ⇒ Les permis de construire déposés (liste exhaustive avec détails par permis)
- ⇒ Les permis de construire acceptés (liste exhaustive avec détails par permis)

Les chiffres publiés sont produits à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis déposés/acceptés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (étude, collectivités territoriales).

Il faut en moyenne 4 mois pour obtenir 90% des autorisations accordées un mois donné.

Les déclarations de mises en chantier, **sont à l'initiative des pétitionnaires** : il faut environ 3 mois pour collecter 50% des mises en chantiers d'un mois donné.

**Les permis de construire déclarés commencés, au contraire, sont publiés à la même cadence mais sous la forme de cumuls par région et en national.**

### **Site Sit@del :**

« À compter des résultats 2015, de nouveaux indicateurs retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle de l'évènement. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte.

Les résultats estimés en date réelle (données brutes et CVS-CJO) sont intégralement actualisés chaque mois après intégration des nouvelles données collectées. »

## OBJECTIF ET CONTEXTE

- ✍ L'univers de référence est l'ensemble des opérations autorisées sur l'année 2016 (permis déposés et acceptés en 2016) source [Sit@del](#).
- ✍ L'échantillon a été constitué par tirage aléatoire après double stratification : régionale et temporelle (mois).
- ✍ Les interviews des maîtres d'ouvrage ont été réalisées :
  - 🏡 Entre 2 et 4 mois après la délivrance du permis de construire (les chiffres communiqués représentent pour l'essentiel les ventes constatées en 2017)
- ✍ Introduction de la notion de surface de plancher:
  - 🏡 Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la surface de plancher est l'unique référence pour l'application de l'ensemble de règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en SHOB ou en SHON.
- ✍ L'étude ici présentée porte sur 3 cibles principales (taille d'échantillon)
  - 🏡 MII (2.000) ⇒ Maisons individuelles isolées
  - 🏡 MIG (1.000) ⇒ Maisons individuelles isolées
  - 🏡 MIG (1.000) ⇒ Logements collectifs

## CONSTRUCTION NEUVE

CONSTRUCTION NEUVE EN 2016 (déclarés commencés, France métropolitaine)  
53,0 millions de m<sup>2</sup>



### RESIDENTIEL

366 516 logements (+6,8 % vs 2015)  
29,5 millions de m<sup>2</sup> (+5,2 % vs 2015)  
56 % de la surface totale de plancher



### NON RESIDENTIEL

23,5 millions de m<sup>2</sup> (+5,2 % vs 2015)  
44 % de la surface totale de plancher

## TOTAL LOGEMENTS

### TOTAL LOGEMENTS SUR 2016

366 516 logements contre 343 123 en 2015 : soit une augmentation de **+6,8%**

28,9%



**MAISONS INDIVIDUELLES ISOLEES**

106 096 (+9,8%)

9,9%



**MAISONS INDIVIDUELLES GROUPEES**

36 166 (+0,2%)

53,6%



**LOGEMENTS COLLECTIFS**

196 535 (+6,5%)

7,6%



**RESIDENCES**

27 719 (+7%)

**Total logements collectifs + résidences : 61,2%**

### LOGEMENTS : CONSTRUCTION NEUVE 2016 :

En 2016, la construction neuve des bâtiments LOGEMENTS représente 366 516 logements, en hausse de 6,8% versus 2015 et une surface de 29,5 millions de m<sup>2</sup>, en hausse de 5,2%. La progression du nombre de logements étant supérieure à celle de la surface, les logements construits sont donc d'une superficie plus faible qu'en 2015.

Le marché des maisons individuelles révèle une progression très significative des MII (+9,8%) alors que les MIG sont stables par rapport à 2015. Les logements collectifs quant à eux progressent de 7%.

### PRINCIPAUX RESULTATS CONCERNANT LE BOIS :

- ➔ **Quel sera le matériau de l'ossature ou de la structure porteuse du bâtiment ?** (exprimé en surface de plancher) une part de marché **stable** à 3,2%, et une surface de plancher concernée (volume) stable par rapport à 2015 : **1 000 000 m<sup>2</sup>**  
*Attention, cette moyenne des bâtiments LOGEMENTS cache des disparités très importantes. EX : en parts de marchés, 1,2% en LC, 3,5% en MIG, 4,9% en MII.*
- ➔ **Comment sera assuré le remplissage des façades ?** (exprimé en surface de façade) une part de marché **stable par rapport à 2015 : 6,4%** et une surface de façade concernée (volume) stable : **1 760 000 m<sup>2</sup>**.
- ➔ **Comment sera assuré le revêtement de façade ?** (exprimé en surface de façade) une part de marché **stable par rapport à 2015 : 5,6%** et une surface de façade concernée (volume) en baisse : **1 550 000 m<sup>2</sup>**.

➔ Quel sera la structure de la couverture/charpente : (exprimé en surface de toiture), on constate une stabilité de la toiture terrasse 16,5% de parts de marché sur l'ensemble des logements.

En maisons individuelles isolées, la charpente traditionnelle représente 45,1% de parts de marché +9,2 points au détriment la charpente industrielle 47,5% de parts de marché -9 points.

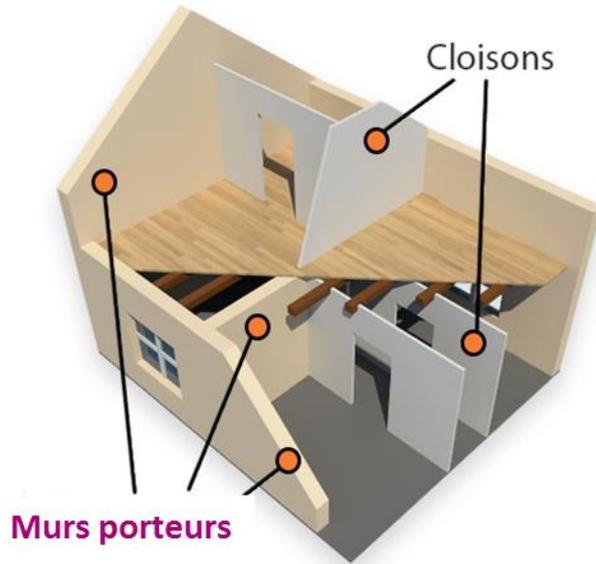
En maisons individuelles groupées, la charpente traditionnelle représente 72,1% de parts de marché -3,7 points et la charpente industrielle 14,8% de parts de marché +2,7 points.

Concernant les logements collectifs, le bois comme matériau de structure de la couverture, obtient une part de marché de 53,2%, en hausse de 3,7 points.

# LOGEMENTS

## MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE

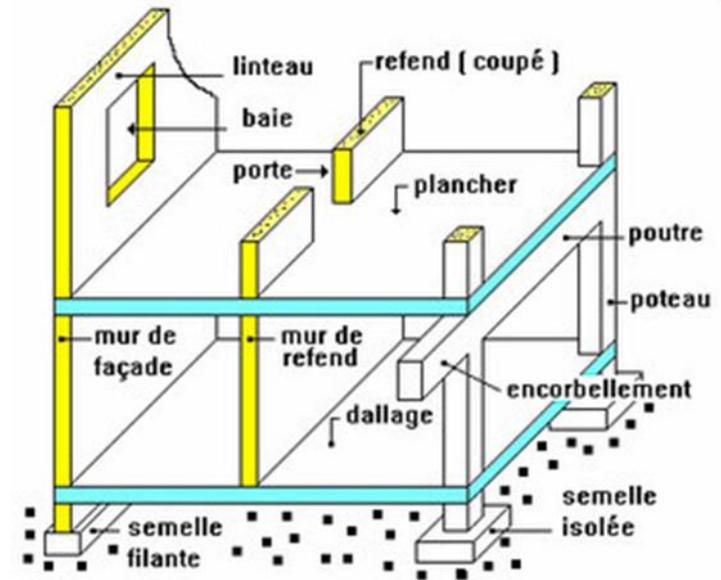
Quel sera le matériau de la structure porteuse du bâtiment?



### Structure porteuse du bâtiment

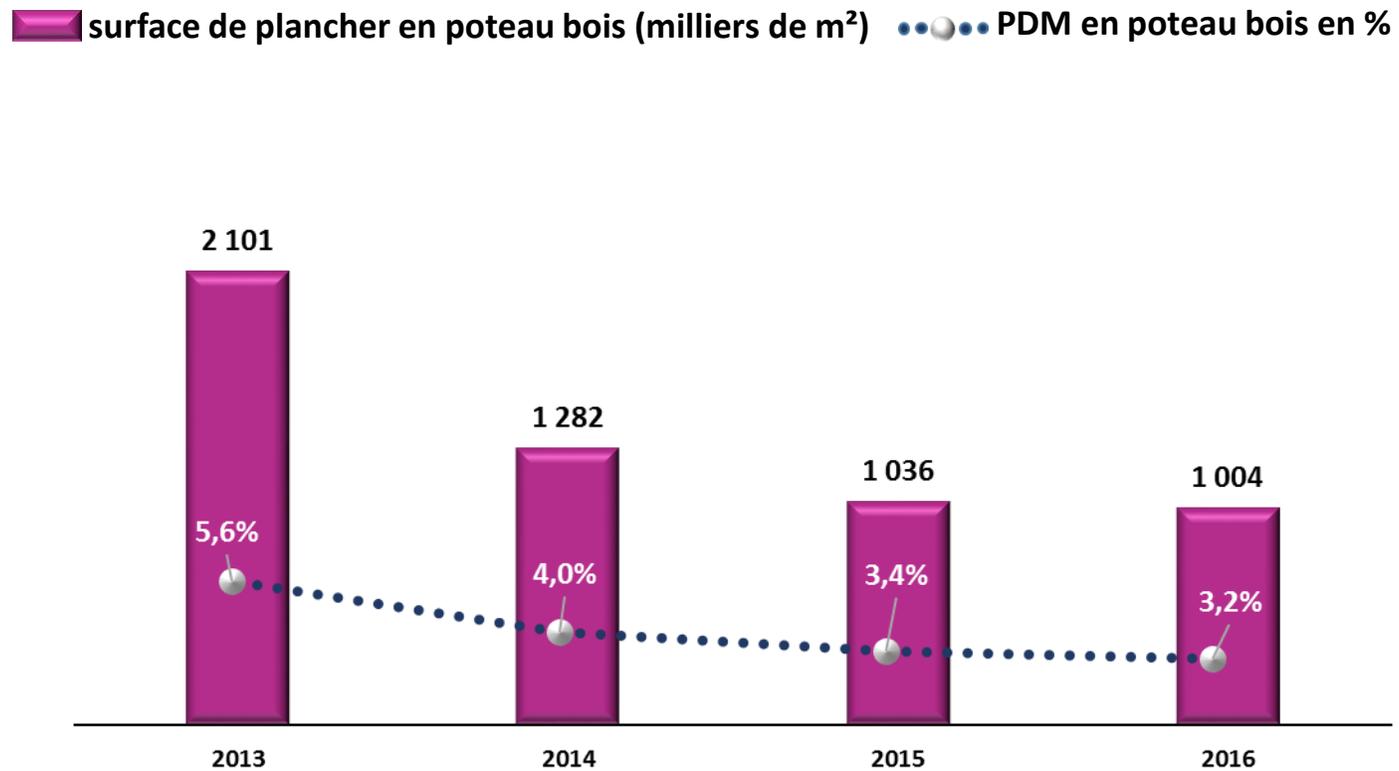
- Murs porteurs
- Poteau acier
- Poteau béton
- Poteau bois

### Structure poteau/poutre



## MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE : POTEAU BOIS

Résultats exclusifs



# LOGEMENTS

## FACADES : REMPLISSAGE, REVÊTEMENT

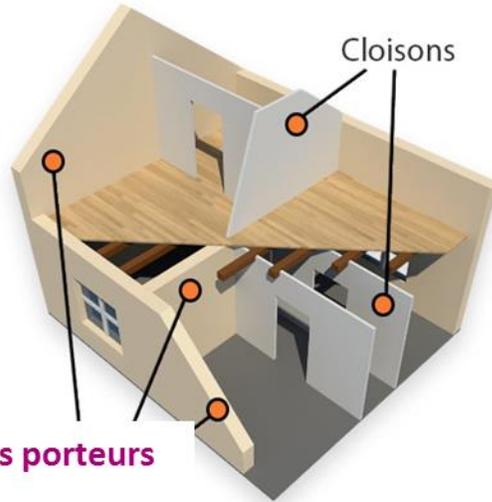
Quel sera le matériau remplissage des murs de façades/revêtement des façades ?

### Remplissage des murs de façade et/ou murs porteurs

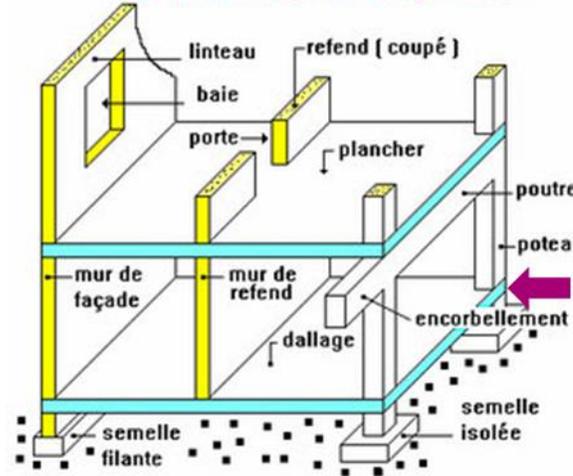
- Parpaing
- Béton banché
- Béton cellulaire
- Béton préfabriqué
- Brique
- Bois
- Pierre
- Autres solutions

### Revêtement de façade

- Béton
- Enduit
- Peinture
- Pierre
- Brique
- Bois
- PVC
- Acier
- Autres solutions

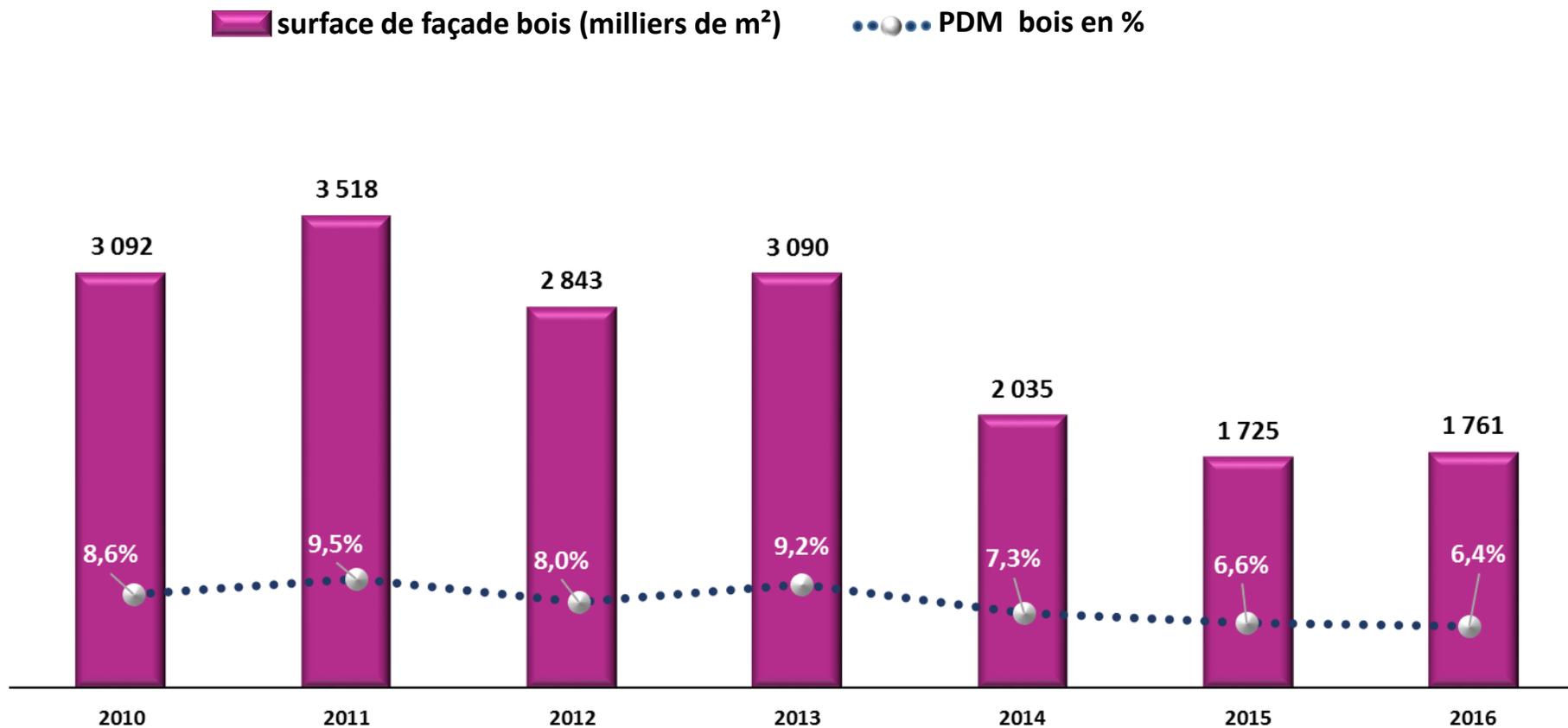


### Structure poteau/poutre



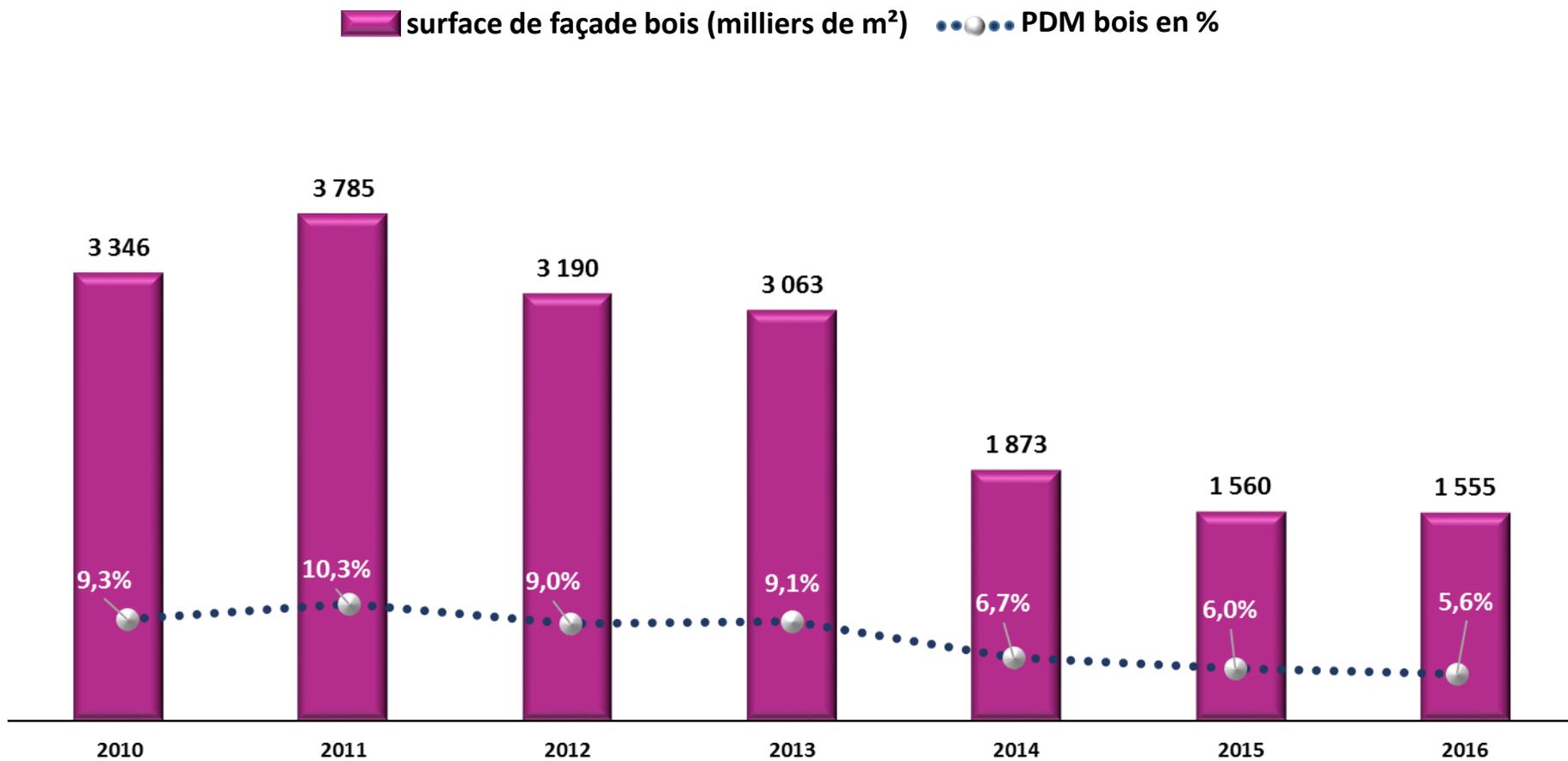
Remplissage des murs de façade

## REEMPLISSAGE DES FACADES : BOIS (bois massif, ossature bois, autres)



Résultats exclusifs

## REVETEMENT DES FACADES : BOIS



Résultats exclusifs

## LOGEMENTS

### TOITURE : STRUCTURE/CHARPENTE ET SUPPORT TOITURE TERRASSE

Quelle sera la structure de la toiture/support toit terrasse?

#### Structure de la toiture/charpente

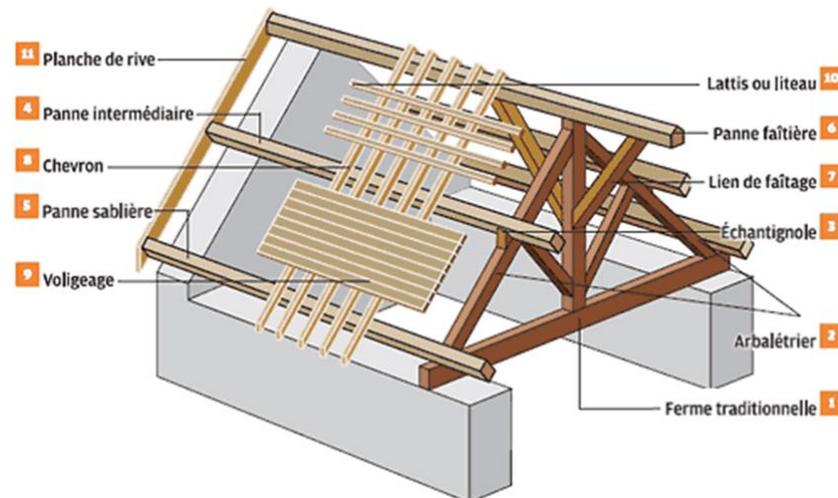
- Toit terrasse
- Charpente industrielle
- Charpente traditionnelle

#### Support toit terrasse

- Bois
- Béton
- Bac acier
- Autres solutions



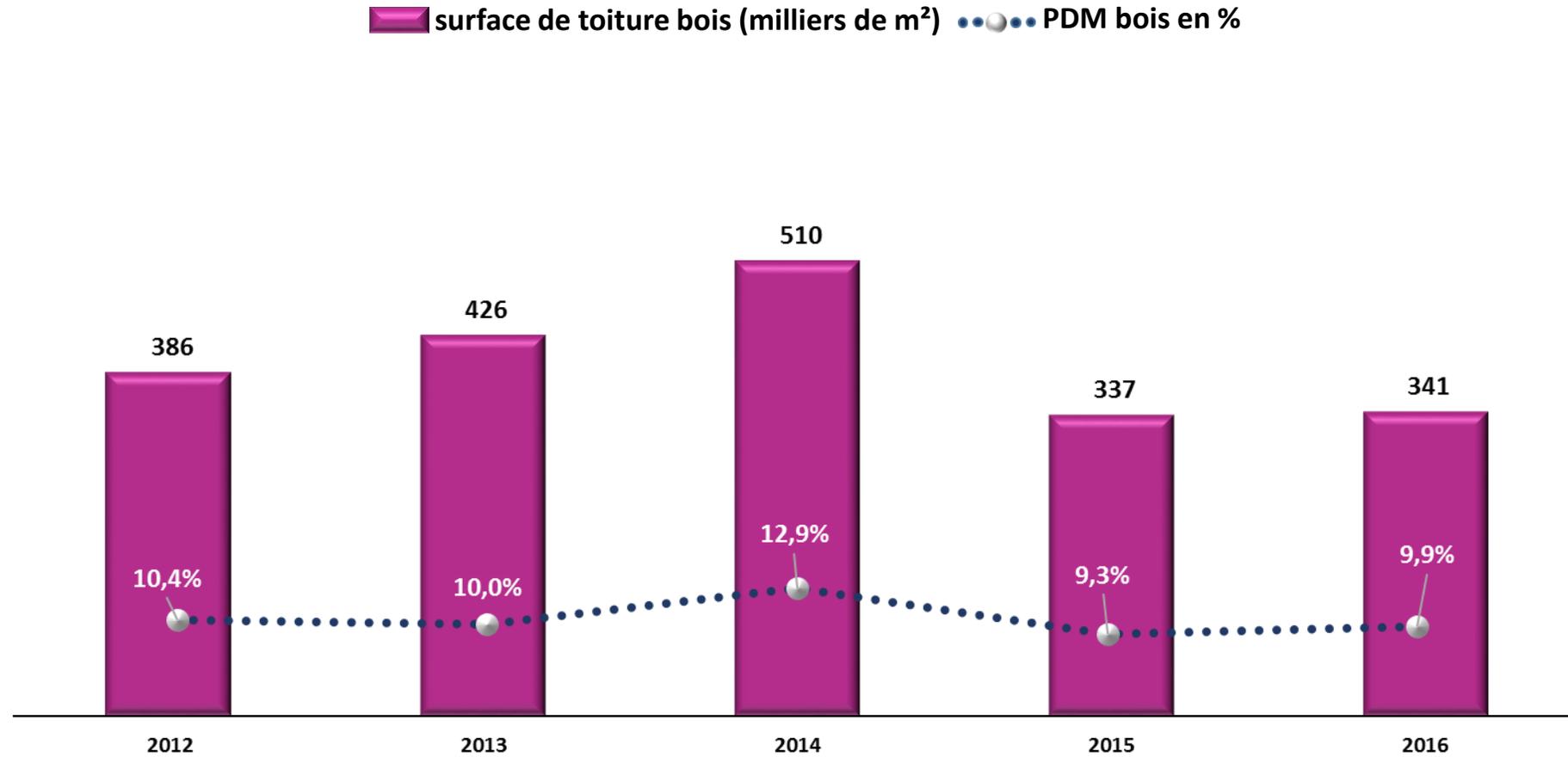
#### Charpente toiture



#### Support toit terrasse



## SUPPORT TOITURE TERRASSE : BOIS



Résultats exclusifs

## LOGEMENTS

## TECHNIQUE DE FABRICATION DES PLANCHERS, REVÊTEMENT DES SOLS

Quelle sera la technique de fabrication des planchers et le matériau du revêtement des sols?

Technique de fabrication des planchers

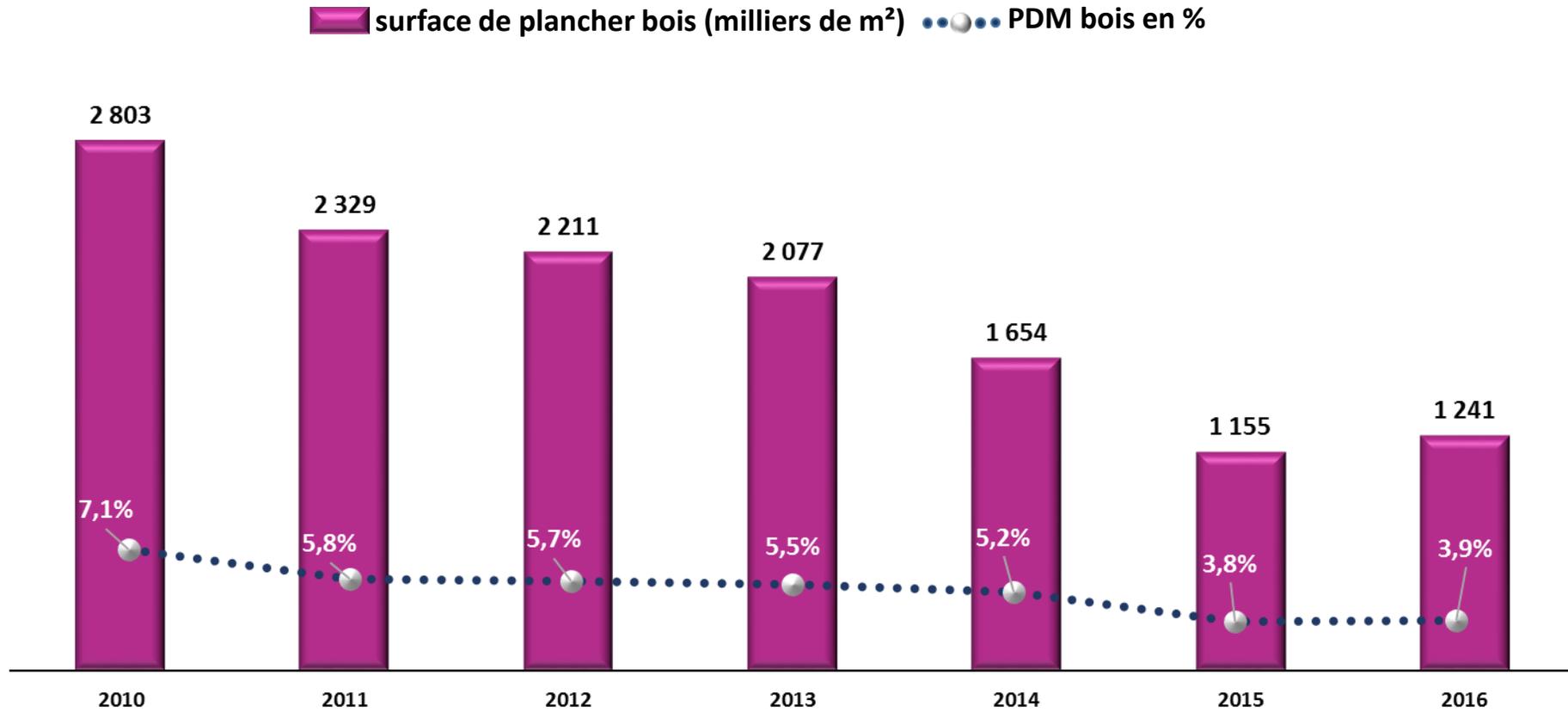
- Poutrelle + hourdis béton
- Poutrelle + hourdis léger
- Béton
- Bois
- Autres solutions

Revêtement des sols

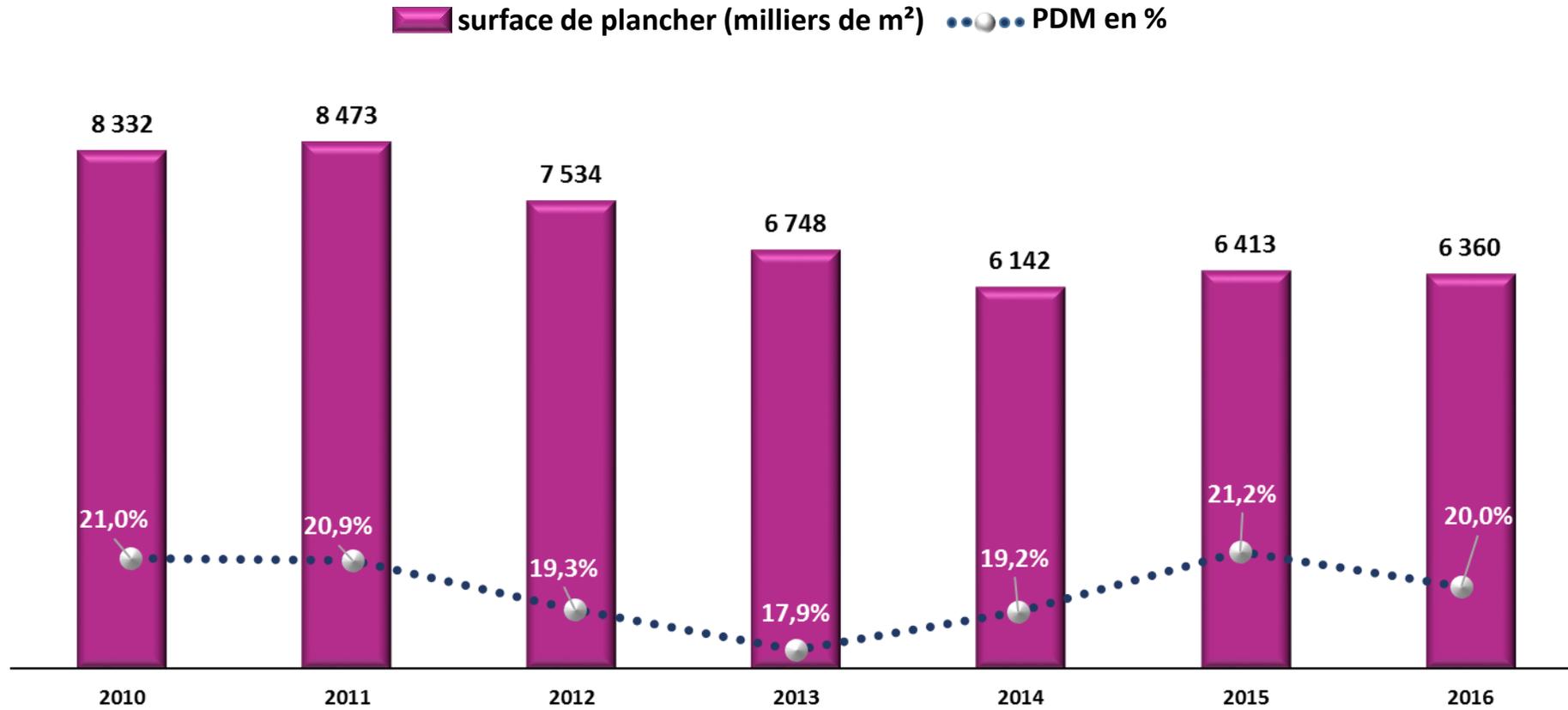
- Carrelage
- Parquet
- Moquette
- Linoléum
- Pierre, marbre, granit
- Plastique
- Autres solutions

## TECHNIQUE DE FABRICATION DES PLANCHERS : BOIS

Résultats exclusifs



## REVETEMENT DES SOLS : PARQUET STATIFIE



Résultats exclusifs

## POUR EN SAVOIR PLUS

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DU CODIFAB



**CAPEB**

[www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)



**UICB**

[www.batibois.org](http://www.batibois.org)



**UMB-FFB**

[www.umb.ffbatiment.fr](http://www.umb.ffbatiment.fr)



**UIPC**

[www.uipc-contreplaque.fr](http://www.uipc-contreplaque.fr)



**UIPP**

[www.uipp.fr](http://www.uipp.fr)



**UFME**

[www.ufme.fr](http://www.ufme.fr)